

APPEL À PROJET

➤➤➤➤ **INNOVEZ !**



**DE
QUOI
S'AGIT
-IL ?**

OBJECTIFS

5 volets

L'objectif est de favoriser la Co-innovation entre les laboratoires académiques et les entreprises, afin d'accroître l'ancrage de la recherche dans le tissu territorial et devenir un moteur de son développement économique.

Cet appel à projet vise à soutenir et encourager la recherche partenariale avec les entreprises. Il est décomposé en 5 volets différents, permettant de favoriser de plusieurs manières ces collaborations (Nouveaux partenariats, Ressourcement scientifique, Preuves de concepts, Innovation Labs, Innovation Chairs).

1 Nouveaux partenariats >

Inciter à l'émergence de nouveaux partenariats bilatéraux entre des équipes de recherche et des entreprises n'ayant pas travaillé ensemble lors des 5 dernières années. Le projet de recherche est construit sur un sujet d'intérêt partagé avec l'entreprise. Le laboratoire apporte des ressources et des moyens, des compétences et équipements, pour l'obtention de résultats.



2 Ressourcement scientifique >

Permettre aux laboratoires travaillant déjà en collaboration avec les entreprises, de disposer de ressources complémentaires pour mener un projet de recherche amont en vue de futurs besoins industriels. Le projet devra avoir pour objectif de faire émerger des projets ambitieux, en rupture, pour répondre à de futurs besoins industriels.



3 Preuve de concept



Soutenir des travaux de développement afin de consolider la «preuve de concept» avant un transfert vers l'industrie ou la création d'entreprise. **Deux niveaux** :

Le Pré-développement : Il s'agit ici de soutenir toutes les premières étapes de développement de projets émergents à fort potentiel d'innovation n'ayant a priori pas fait l'objet d'une première protection. Ce type de projet devra être soutenu par une entreprise

au travers d'une lettre de soutien montrant son intérêt pour la technologie développée.

Le co-développement : Il s'agit ici de soutenir les développements et les études complémentaires visant à consolider la preuve de concept et l'exploitation des découvertes et des inventions issues des laboratoires académiques du périmètre NExT. Ce type de projet devra être réalisé en partenariat avec une entreprise en vue du transfert de la technologie.

4 Innovation Labs



L'objectif de ce volet est de soutenir les partenariats durables entre unités de recherche et équipes de R&D de tous types d'entreprises caractérisés par :

- la mise en place d'une gouvernance commune
- l'existence d'une feuille de route définissant en commun une stratégie et un programme de recherche et d'innovation structuré sur au moins 3 ans.

FINANCEMENT

Co-financement minimum par l'entreprise de **25%** pour les PME et ETI et de **50%** pour les grandes entreprises du montant total du projet. Sur ce volet les dépenses de personnel et moyens mis à disposition par l'entreprise entrent dans l'assiette de calcul de la part de co-financement, toutefois une part de co-financement direct avec un flux financier vers le laboratoire est demandée.

5 Innovation Chairs



Le volet « Innovation chairs » vise à soutenir les partenariats de long-terme (5 ans) avec tous types d'entreprises souhaitant s'appuyer sur un établissement de recherche pour relever un défi ou lever des verrous technologiques.

FINANCEMENT

Co-financement minimum par apport financier de l'entreprise de **25%** pour les PME et ETI et de **50%** pour les grandes entreprises du montant total du projet.



Cahier des charges détaillé et
modalités de soumission sur
www.next-isite.fr

CONTACT : aap@next-isite.fr

Membres fondateurs



UNIVERSITÉ DE NANTES



CENTRALE
NANTES



CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE NANTES



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Membres partenaires



Financeurs

